



République Française
Département de la Mayenne
Commune d'Evron
53600 EVRON

Envoyé en préfecture le 04/02/2026

Reçu en préfecture le 04/02/2026

Publié le

ID : 053-200084697-20260129-DEL2026004-DE



DEL n° 2026_004

Objet : Subventions aux associations 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 29 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le **29 JANVIER** à 20 h, les membres du conseil municipal d'Evron, légalement convoqués le 23 janvier 2026, se sont réunis à la salle du conseil de la mairie d'Evron sous la présidence de Monsieur Joël BALANDRAUD, Maire

Présents : BALANDRAUD Joël, DEJARDIN Adélaïde, SUHARD Maurice, DUTERTRE Isabelle, LANGEVIN Claude, LECHAT-GATEL Sophie, METAIRIE Fabrice, VERDIER Blandine, MEIGNAN Jean-Philippe, BRETON Marie-Thérèse, JEMON Didier, FORTIN Alain, ANGELIAUME Chantal, FOURNIER Vincent, CHOUPEAUX Catherine, NOULLEZ Christophe, FOUCAULT Pascal, MASSEROT Sylvie, TABARD Valérie, ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON Nathalie, REAUTEZ-CHAPEAU Céline, FANOUILLET Frédéric, LECOURT Pierre, GUEDON Jean-Charles, CHARTIER Gwénaëlle, LEROY Sandrine, CHAPRON Jérémy.

Conseillères Municipales excusées : MOISY Marie-Claire, LEVRARD Laurence, BELGHAZI Félicie.

Conseillers Municipaux absents : BERTIN Patrick, LANDAIS Thierry, VAIGREVILLE Rachel.

Assistaient également : GAUFFRE Etienne, directeur général des services, RITOUET Thierry, directeur général adjoint des infrastructures et VEGEE Evelyne, directrice générale adjointe des ressources.

Secrétaire de séance : SUHARD Maurice

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 33

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 27

Pouvoirs : 3

MOISY Marie-Claire donne pouvoir à LANGEVIN Claude

LEVRARD Laurence donne pouvoir à REAUTEZ-CHAPEAU Céline

BELGHAZI Félicie donne pouvoir à DEJARDIN Adélaïde

Objet : Subventions aux associations 2026

Le conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT les propositions de chaque commission ;

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau municipal en date du 12 janvier 2026 ;

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :
(voir le détail dans le tableau ci-dessous)

✚ **DECIDE** de verser, au titre de l'année 2026, les subventions aux associations comme indiqué ci-dessous :

Programme	Nom de l'association	Montant attribué 2026	Ne prennent pas part au vote ayant quitté la salle	Votant	Abstentions	Contre	Pour
AA	ART COM (Association des Commerçants)	10 000,00		30	0	0	30
Total AA		10 000,00					
EC	ACRESOD	1 000,00	Didier JEMON Claude LANGEVIN	28	0	0	28
EC	La Gaule Voutréenne	200,00		30	0	0	30
EC	Les Abeilles Mayennaises	550,00		30	0	0	30
Total EC		1 750,00					
FC	STREET MUSIC (Batterie Fanfare)	2 800,00		30	0	0	30
FC	STREET MUSIC (Batterie Fanfare)	4 000,00		30	0	0	30
FC	CANTATE DOMINO des Coëvrons	800,00		30	0	0	30
FC	Luat Line Country	500,00		30	0	0	30
FC	Evron Country Dance	500,00		30	0	0	30
FC	Orchestre Harmonie Municipale	6 000,00		30	0	0	30
FC	Orchestre Harmonie Municipale	6 600,00		30	0	0	30
FC	Volubilis	4 000,00		30	0	0	30
Total FC		25 200,00					
GA	Associations sportives	59 000,00		30	0	0	30
GA	Associations sportives formations	1 000,00		30	0	0	30
Total GA		60 000,00					
JB	Les mini-pouces	300,00		30	0	0	30
JB	MAM Les Petits géants	2 000,00	Gwenaëlle CHARTIER	29	0	0	29
JB	Mam les Petites Coccinelles	2 000,00		30	0	0	30
JB	MAM Mam'zelle Carroussel	2 000,00		30	0	0	30
JB	Victimes et Prévention Pénale 53 (Ex ADAVIP)	3 000,00		30	0	0	30
JB	Chiens Guides d'Aveugle	80,00	Maurice SUHARD	29	0	0	29
JB	Association Accueil Amitié	1 700,00	Maurice SUHARD	29	0	0	29
JB	Club de l'amitié Châtres	380,00		30	0	0	30

Le Secrétaire de séance,

Maurice SUHARD

Le Maire,

Joël BALANDRAUD

Envoyé en préfecture le 04/02/2026

Reçu en préfecture le 04/02/2026

Publié le

ID : 053-200084697-20260129-DEL2026004-DE

S²LO



JB	Comité des Cheveux Blancs	1 700,00					
JB	Don du Sang	350,00		30	0	0	30
JB	ESPADON	1 700,00		30	0	0	30
JB	Habitat Jeunes Services Le Nymphéa	2 000,00		30	0	0	30
JB	Les Restaurants du Cœur	1 500,00		30	0	0	30
JB	Secours catholique	400,00		30	0	0	30
JB	UDAF 53	300,00		30	0	0	30
JB	UNAFAM 53	250,00		30	0	0	30
JB	Aînés du Luat / Les Aînés de St Christophe / Livet	120,00		30	0	0	30
Total JB		19 780,00					
RA	AEECL	600,00		30	0	0	30
RA	A.P.E.L. St-Joseph	2 000,00		30	0	0	30
RA	APE Ecole Jean Monnet	2 000,00		30	0	0	30
RA	Amicale des Parents d'Elèves de Châtres	1 300,00		30	0	0	30
RA	APE St-Christophe du Luat (Les petits luatais)	1 400,00		30	0	0	30
Total RA		7 300,00					
SA	Prévention Routière	300,00		30	0	0	30
SA	Association Linnée	800,00		30	0	0	30
SA	Comité de Jumelage Evron - Lakota	1 000,00		30	0	0	30
SA	Comité des Fêtes Châtres	2 000,00	Claude LANGEVIN	29	0	0	29
SA	Comité des Fêtes de St-Christophe du Luat	2 000,00		30	0	0	30
SA	Comité d'Entente des Amis des Résistants et Déportés de la Mayenne (CEDARD)	400,00		30	0	0	30
Total SA		6 500,00					
Total général		130 530,00					

✚ DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 ;

✚ AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte ou pièce utile.

Pour extrait certifié conforme,